

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) permet aux ministères et aux organismes d'afficher un avis pendant au moins quinze jours civils, pour faire savoir aux fournisseurs qu'ils ont l'intention d'attribuer un marché pour des biens, des services ou des travaux de construction à un entrepreneur sélectionné d'avance. Si aucun autre fournisseur ne soumet, d'ici la date limite, un énoncé de capacités répondant aux exigences précisées dans le PAC, les exigences de la politique en matière de concurrence sont satisfaites. Une fois que les fournisseurs non retenus ont été informés par écrit que leur énoncé de capacités ne répondait pas aux exigences précisées dans le PAC, le marché peut être octroyé en tenant compte de la délégation du Conseil du Trésor en matière d'appels d'offres électroniques.

Si d'autres fournisseurs soumettent des énoncés de capacités pendant la période d'affichage de quinze jours civils et qu'ils satisfont aux exigences précisées dans le PAC, le ministère ou l'organisme doit enclencher le processus d'appel d'offres complet, soit en ayant recours au service des appels d'offres électroniques du gouvernement ou par les moyens conventionnels, afin d'adjuger le marché.

Agent de négociation des contrats

Nom : Davis Opie

Numéro de téléphone : 613-324-9165

Courriel : davis.opie@ised-isde.gc.ca

TITRE DESCRIPTIF

Services d'entretien, d'installation et de soutien des systèmes électroniques de sécurité d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

CONTEXTE

Conformément à la Politique sur la sécurité du gouvernement du Conseil du Trésor, la Direction des services de sécurité (DSS) d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) doit assurer la protection de l'information, des biens et de la sécurité des employés du Ministère dans toutes les installations d'ISDE et des autres ministères avec lesquels ISDE a conclu un protocole d'entente (PE) (14) pour la prestation de services de sécurité, et elle doit aussi en rendre compte. Pour détecter les événements liés à la sécurité qui compromettent les fonds de renseignements d'ISDE et la sécurité des employés, s'en protéger et y réagir, la DSS a mis en place des systèmes électroniques de sécurité (accès par carte, systèmes d'alarme et de vidéosurveillance) dans tout le Canada (région de la capitale nationale et régions).

Depuis 1998, la DSS n'a contrôlé et surveillé que l'accès aux installations de la RCN, laissant à d'autres ministères ou aux responsables de la gestion immobilière de l'immeuble de base le soin de contrôler et de surveiller les autres installations d'ISDE dans les régions, ce qui expose les biens et les renseignements du Ministère à des risques accrus. Ce risque (système de contrôle de l'accès complexe) est considéré dans le Plan de sécurité ministériel 2020-2023 d'ISDE comme un risque dont il faut s'occuper.

Depuis 2020-2021, afin de garantir que l'accès à toutes les installations d'ISDE est assuré et

surveillé de manière centralisée, la DSS a étendu ses systèmes électroniques de sécurité centralisés fondés sur l'infonuagique à 20 installations supplémentaires d'ISDE à l'échelle du pays. Ces travaux ont été réalisés par l'intégrateur de systèmes de sécurité ADSS, actuellement titulaire d'un contrat d'entretien pour tous les systèmes de sécurité d'ISDE qui se termine en 2023-2024. ADSS est responsable de la garantie des nouvelles installations et du matériel sur ce système centralisé.

EXIGENCES/RÉSULTATS

Soutenir le programme de sécurité d'ISDE à Ottawa (Ontario) qui dessert toutes les installations d'ISDE et celles d'autres ministères fédéraux pour lesquelles ISDE a conclu un protocole d'entente sur la prestation de services de sécurité.

Services gérés

Assurer la continuité de l'entretien et du contrôle actuels des systèmes électroniques de sécurité fournis par la Direction des services de sécurité d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE).

Inclure le soutien annuel du logiciel du système de contrôle d'accès et les mises à jour et licences nécessaires pour Keep et Lenel.

Prévoir un centre de surveillance et de contrôle des alarmes 24 heures sur 24 dans les deux langues officielles, conformément aux procédures et aux politiques de surveillance fournies par ISDE.

L'infrastructure réseau, les lignes téléphoniques, la fibre et la connectivité Internet, et les pare-feu sont installés et entièrement opérationnels, de même que les serveurs et les postes de travail d'ISDE.

Gérer les services et l'entretien de la connectivité Internet.

Prestation de service Internet

Fournir une solution de connexion Internet RPV sécurisée (10 Mbps à 1 Gbps), offrant un temps de disponibilité de 99,99 %.

Appels de dépannage (urgence ou service)

- Service fourni sans frais supplémentaires, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 (y compris les jours fériés, avec un temps de réponse maximal de 4 heures).
- Tous les appels sont enregistrés et envoyés par voie électronique à la personne-ressource d'ISDE affectée à la sécurité.
- Les appels ordinaires sont traités dans les quatre heures suivant leur réception.

Entretien

Les entretiens prévus comprennent, entre autres, les suivants :

Vérifier le bon fonctionnement du matériel conformément aux spécifications du fabricant et aux exigences du client; inspecter, régler, nettoyer et lubrifier l'équipement au besoin. Si le matériel doit être remplacé et qu'il n'est plus sous garantie, il doit être remplacé.

Inspections hebdomadaires

- Inspecter les serveurs de Lenel et Avigilon et veiller à effectuer une sauvegarde de Keep.

- Faire des copies de secours des bases de données.
- Vérifier les signaux de communication entre les appareils et les logiciels.
- Vérifier les capacités de surveillance des alarmes, la vidéosurveillance en circuit fermé et les statistiques vitales des éléments de contrôle d'accès.
- Vérifier les rapports afin de déceler les erreurs de système « hors ligne et situations extraordinaires ».
- Inspecter tous les niveaux du logiciel et du système PC afin de déceler des erreurs possibles d'utilisateur ou de système qui peuvent avoir des conséquences à long terme sur le rendement du système.
- Effectuer des diagnostics pour vérifier si le système logiciel fonctionne à plein rendement.
- Effectuer une duplication de serveur en temps réel pour secours immédiat.
- Effectuer une sauvegarde complète du système sur une base quotidienne, hebdomadaire et mensuelle, selon les besoins.
- Effectuer l'entretien du matériel des serveurs.

Remplacement d'équipement et de matériel

- Toutes les pièces défectueuses, faibles ou qui fonctionnent mal seront remplacées (pour les équipements qui ne sont pas sous garantie, une soumission – pour équipement seulement – doit être fournie au client aux fins d'approbation). La main-d'œuvre ne sera pas facturée.

Demande de travaux supplémentaires (DTS)

- Dans le contexte de cet énoncé des travaux, une « demande de travaux supplémentaires » représente un travail qui ne fait pas partie des entretiens de routine habituels et qui nécessite une coordination et une planification budgétaire de la part du chargé de projet. Dans tous les cas, une DTS sera présentée et approuvée par le chargé de projet.

Production de rapports

- Signaler toutes les défaillances le plus tôt possible à la sécurité d'ISDE dans les 24 heures suivant l'appel de service. Établir un rapport informatisé contenant une description des travaux effectués.
- Remplir un rapport écrit signé et informatisé pour chaque visite d'entretien et de service.
- Envoyer les rapports de service au représentant de la sécurité d'ISDE immédiatement après une demande de service.

Intervention de secours et d'urgence

Fournir un secours immédiat pour les systèmes en place d'alarme, de contrôle d'accès et d'équipement vidéo en circuit fermé (EVCF).

Exploiter un centre de contrôle 24 heures sur 24, certifié ULC, offrant une surveillance et une gestion de la sécurité de qualité supérieure. Avoir la pleine compétence et le plein contrôle du système OnGuard et de Keep, y compris la surveillance de tous les seuils d'alerte.

COORDONNÉES DE L'ENTREPRENEUR

Nom de l'entrepreneur : ADSS – Security Solutions

Adresse : 5330, chemin Canotek

Ville : Gloucester (Ontario)

Code postal : K1J 9C3

RAISON DE L'ADJUDICATION DU CONTRAT À CET ENTREPRENEUR

ADSS est le revendeur de produits à valeur ajoutée certifié pour Lenel et Keep by Feenics™ (logiciel de systèmes de contrôle d'accès d'ISDE) et ses composants de sécurité électronique connexes. En tant que revendeurs de produits à valeur ajoutée d'un ministère, Keep et Feenics ne reconnaîtraient pas officiellement et ne respecteraient pas la garantie des produits si un autre fournisseur de services effectuait leur entretien. Tout équipement fourni et installé par un technicien ou un revendeur non agréé annulera toutes les garanties du système.

Depuis 2020-2021, afin de garantir que l'accès à toutes les installations d'ISDE est assuré et surveillé de manière centralisée, la DSS a étendu ses systèmes électroniques de sécurité centralisés fondés sur l'infonuagique à 20 installations supplémentaires d'ISDE à l'échelle du pays. Ces travaux ont été réalisés par l'intégrateur de systèmes de sécurité ADSS. ADSS est responsable de la garantie des nouvelles installations et du matériel sur ce système centralisé. Le fait de permettre à un autre entrepreneur ou fournisseur d'entretenir le système pourrait annuler ces garanties (matériel et logiciel).

ADSS a acquis une vaste expérience et une connaissance approfondie des systèmes électroniques de sécurité, de l'infrastructure et des procédures d'ISDE. ADSS possède de nombreux bureaux à l'échelle du pays, ce qui permet de mieux soutenir ISDE en cas de demandes ou d'appels de service d'urgence.

EXIGENCES MINIMALES ESSENTIELLES

Dans l'énoncé des capacités, voici les exigences auxquelles les fournisseurs intéressés doivent démontrer qu'ils répondent :

- A. Vaste expérience et connaissance approfondie des systèmes électroniques de sécurité tels que les systèmes de contrôle d'accès Keep by Feenics et Lenel, ainsi que du système de détection d'intrusion (DSC) et du système de télévision en circuit fermé (TVCF) Avigilon. L'entrepreneur a pu acquérir son expérience et ses connaissances, par exemple, en installant, en programmant ou en gérant les systèmes de contrôle d'accès Keep by Feenics et Lenel, ainsi que le système de détection d'intrusion (DSC) et le système de télévision en circuit fermé (TVCF) Avigilon (5 à 10 ans et plus d'expérience).
- B. Vaste expérience et connaissance approfondie de la topographie du réseau (câblage, connexions Ethernet, routeurs, commutateurs, RPV, pare-feu, configurations de serveurs Internet et de bases de données). L'entrepreneur a pu acquérir son expérience et ses connaissances, par exemple, en installant, en programmant ou en entretenant ces types d'outils de communication (5 à 10 ans et plus d'expérience).
- C. L'entrepreneur doit avoir la certification de revendeur de produits à valeur ajoutée pour Lenel et Keep by Feenics™ (logiciel de systèmes de contrôle d'accès d'ISDE) et ses composants de sécurité électronique connexes.
- D. L'entrepreneur doit compter dans son équipe des techniciens certifiés Lenel, Keep, DSC, Avigilon et Automatic Systems.
- E. L'entrepreneur doit prévoir un centre de surveillance et de contrôle des alarmes 24 heures sur 24 dans les deux langues officielles, conformément aux procédures et aux politiques de surveillance fournies par ISDE. Il doit aussi fournir un service d'appels de dépannage (appels d'urgence ou de service) sans frais supplémentaires, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 (y compris les jours fériés, avec un temps de réponse maximal de 4 heures).
- F. Le personnel doit détenir et maintenir une cote de sécurité de niveau Secret, conformément à la Norme sur le filtrage de sécurité du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

DURÉE ET COÛT ESTIMÉ DU CONTRAT

La période du contrat s'étendra de sa date d'adjudication au 31 mars 2023, avec l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat de deux (2) périodes supplémentaires d'une (1) année chacune. Le montant total du contrat est évalué à 3 750 000,00 \$ maximum, taxes comprises.

ACCORDS COMMERCIAUX APPLICABLES ET RAISONS APPLICABLES POUR UN APPEL D'OFFRES LIMITÉ

Accord de libre-échange canadien (ALEC), Accord de libre-échange Canada-Chili, Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), Accord de libre-échange Canada-Colombie, Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, Accord de libre-échange Canada-Honduras, Accord de libre-échange Canada-Corée, Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), Accord de libre-échange Canada-Panama,

Accord de libre-échange Canada-Pérou, Accord de libre-échange Canada-Ukraine, Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP de l'OMC).

Dans le cadre du présent appel d'offres, nous invoquons l'alinéa 6d) du *Règlement sur les marchés de l'État* vu qu'une seule personne ou entreprise peut à notre avis exécuter le contrat.

TITRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La propriété intellectuelle ne s'applique pas à ce contrat.

DATE ET HEURE DE CLÔTURE POUR CONTESTER PAR ÉCRIT LA DÉCISION DE NE PAS LANCER UN APPEL D'OFFRES CONCURRENTIEL : 18 OCTOBRE 2022, 14 H, HEURE DE L'EST.

Vous êtes informés par la présente que le gouvernement a l'intention de solliciter une offre et de négocier avec l'entreprise identifiée ci-dessus.

Si vous souhaitez soumettre une réponse écrite indiquant que vous êtes capable de répondre à cette exigence, vous devez le faire au plus tard à la date et l'heure de clôture. Comme il est prévu de procéder en temps opportun, les réponses reçues après la date de clôture ne seront pas considérées. La Couronne se réserve le droit de ne pas ouvrir le présent marché à la concurrence.

Les réponses reçues à ou avant la date de clôture seront examinées uniquement dans le but de décider s'il convient ou non de procéder à un appel d'offres concurrentiel. Les renseignements fournis seront utilisés par la Couronne pour une évaluation technique seulement et ne doivent pas être interprétés comme une demande concurrentielle. Votre réponse écrite doit fournir suffisamment d'éléments de preuve (p. ex. les spécifications, données techniques, dessins, ou toute autre preuve) qui démontrent que votre produit ou votre service est capable de répondre à cette exigence.

Les fournisseurs qui auront présenté une réponse seront avisés par écrit de la décision d'ISDE de poursuivre ses démarches d'invitation à soumissionner en exclusivité, ou au contraire de recourir à une invitation à soumissionner en régime de concurrence.

Pour de plus amples renseignements concernant le besoin, veuillez vous adresser à l'agent de négociation des contrats susmentionné. Le numéro de dossier d'ISDE, le nom de l'agent de négociation des contrats et la date de clôture du PAC doivent figurer à l'extérieur de l'enveloppe en lettres moulées ou sur la page couverture.

L'État se réserve le droit de négocier les conditions de tout marché avec les fournisseurs. Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.